



IMPORTANT | RINÇAGE SUR RÉSEAU D'AQUEDUC

Le Service des travaux publics de la Municipalité de L'Islet désire informer les citoyens qu'une opération de rinçage des conduites d'aqueduc sera réalisée **à compter du lundi 3 mai, et ce, jusqu'à la fin du mois.**



Veillez donc prendre note que sous l'effet de la pression, l'eau potable peut devenir colorée pour ensuite redevenir limpide. La coloration de l'eau est due à des particules de rouille délogées dans les conduites et ne présente aucun danger pour la santé.

Durant la période de rinçage, il est recommandé de vérifier si l'eau comporte une coloration rouge avant d'en faire l'utilisation notamment pour la machine à laver et le lave-vaisselle. Si tel est le cas, il est recommandé d'ouvrir les robinets d'eau froide afin de vidanger le système.

Ces travaux sont essentiels à la qualité du service de distribution de l'eau potable et la municipalité remercie les citoyens pour leur compréhension et collaboration.

Planification des travaux de rinçage

Du 3 au 7 mai 2021 : Rinçage du secteur de Saint-Eugène

Du 10 au 21 mai 2021 : Rinçage du secteur de Ville-L'Islet

Du 26 mai au 1^{er} juin 2021 : Rinçage du secteur de L'Islet-sur-Mer

Pourquoi 1 mois, plutôt que les 2 semaines des années précédentes?

Suite à l'analyse de notre réseau d'aqueduc par une firme d'ingénierie, nous devons désormais rincer plus longtemps qu'antérieurement à certains endroits. Également, le rinçage ne pourra malheureusement pas se faire chaque jour du mois de mai en raison de la quantité d'eau utilisée. La réserve d'eau descendra à un niveau limite qu'il faut conserver. L'usine d'approvisionnement en eau potable ne peut donc pas produire toute l'eau nécessaire dans le temps si nous le faisons en deux semaines.

C'est pour ces raisons que le rinçage s'échelonnera sur 1 mois, plutôt que 2 semaines.

Pour plus d'informations, veuillez communiquer avec le service des travaux publics au 418 241-6479 ou au travauxpublics@lislet.com.

IMPORTANT | TRAVAUX SUR UN POSTE DE CHLORATION

Le **25 mai 2021** auront lieu des travaux sur un poste de chloration. Les résidences touchées sont du 67, boulevard Nilus-Leclerc, et ce, jusqu'à la fin du réseau (Pionniers Ouest et Est). Ces travaux amèneront une coupure d'alimentation en eau potable pour la période de l'avant-midi le 25 mai et un retour de l'eau entre 14 h 30 et 15 h. La pression de l'eau sera basse jusqu'à environ 17 h, le temps que la pression se rebâtit dans le réseau. **En raison des travaux au poste de chloration, ainsi que du rinçage, les résidences touchées devront faire bouillir l'eau (avis d'ébullition).** Cet avis sera transmis par le biais des alertes municipales (voir page 2).

NOUVEAUTÉ! INSCRIPTION AU SYSTÈME D'ALERTES MUNICIPALES

La Municipalité de L'Islet est heureuse de vous informer qu'un système d'alertes municipales sera en place à compter du **30 avril prochain**. Nous invitons fortement toute la population à s'inscrire : C'EST GRATUIT! Toutes les communications urgentes (ex. : bris d'aqueduc, fermeture de route) vous seront faites de cette façon. Les avantages : une communication plus rapide avec le plus grand nombre de citoyens touchés. Ce système d'alertes voit le jour en même temps que notre nouveau site internet. Pour y accéder, c'est tout simple : www.lislet.com.

Comment vous inscrire au système d'alertes

1. Accédez au lien : avis.lislet.com
2. Dans la colonne de gauche sélectionnez *Inscription*
3. Entrez votre prénom et votre nom, ainsi que votre adresse complète
4. Par la suite, entrez un numéro de téléphone et/ou une adresse courriel
5. Ensuite, dans *Comment souhaitez-vous être rejoint?*, cochez votre préférence en ce qui a trait au mode de communication pour vous joindre (par courriel, par SMS ou par téléphone)
6. Dans *Types d'alertes désirées?*, sélectionnez les types d'alertes que vous désirez recevoir. *Prendre note que par défaut, les Urgences sont automatiquement cochées
7. Pour finir, cliquez sur *M'abonner*

Vous aurez également accès aux alertes directement sur le lien : avis.lislet.com.

Important! Ce système d'alertes sera le seul moyen de communication que la municipalité utilisera pour aviser les citoyens de toute urgence. C'est pourquoi il est primordial que tous les citoyens y soient inscrits.

Vous avez besoin d'aide pour l'inscription? Contactez-nous au 418 247-3060 poste 223 ou par courriel à communication@lislet.com.

ABRIS D'HIVER



La municipalité désire vous informer que les abris d'hiver pour automobiles et les abris d'hiver pour les accès piétonniers au bâtiment principal sont **permis entre le 1^{er} octobre et le 1^{er} juin**, il est donc temps de les retirer.

DEMANDE DE PERMIS OU CERTIFICATS

La Municipalité de L'Islet vous rappelle que le service d'inspection a jusqu'à 30 jours pour émettre un permis ou un certificat, à partir du moment où la demande est complète. Nous vous invitons donc à prévoir vos travaux en conséquence!

Le service d'inspection est disponible selon l'horaire suivant : lundi, mercredi et jeudi de 8 h à 12 h et 13 h à 16 h.

Pour faire une demande ou pour obtenir de l'information, veuillez communiquer : votre nom, votre numéro de téléphone, l'adresse de l'immeuble touché et la raison de votre demande.

En contexte de pandémie, il est préférable de communiquer par téléphone pour faire votre demande ou obtenir de l'information.

Èva Deschênes, Inspectrice en urbanisme et en environnement, 418 247-3060 poste 231